

## ENTREPRISES/PROFESSION

### EN BREF

#### LA MARQUE CCF A DISPARU

Depuis le 8 novembre, la marque CCF a disparu des 330 agences du réseau bancaire au profit de HSBC. Les enseignes de l'Union des Banques à Paris, de la Banque de Picardie, des agences de la Banque Hervet en région parisienne ainsi que la Banque de Baecque Beau ont également changé de nom. Une campagne de communication de 15 M€, dont un spot télé, aidera à faire passer le message.

#### AIG ENCAISSE LE CHOC

Le géant américain a été durement touché par les catastrophes naturelles, mais cela ne l'a pas empêché de publier un résultat net positif de 1,7 Md\$ pour le 3<sup>e</sup> trimestre. AIG a pourtant enregistré 1,5 Md\$ de pertes dues aux cyclones, dont 1 M\$ pour Katrina. Le résultat est en baisse de 36 % par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre 2004 mais, au final, en particulier grâce à des produits financiers solides, AIG est parvenu à encaisser le choc.

#### RENTABLE, SKANDIA VEUT RESTER INDÉPENDANTE

Skandia annonce avoir réalisé au 3<sup>e</sup> trimestre un résultat net positif, en hausse de plus de 10 % par rapport à la même période de 2004. La direction a réaffirmé son opposition à l'OPA d'Old Mutual.

#### TRIA EST SAUVÉ DES EAUX

La commission des Services financiers de la Chambre des représentants américaine devrait proposer à son assemblée de se prononcer très rapidement sur une extension du système américain de couverture du risque terrorisme Tria. La nouvelle loi devrait comprendre la couverture des actes de terrorisme, domestiques et internationaux, un déclenchement de la couverture par l'État au-delà de 50 M\$ et un seuil de « franchise » variable.

# Les collectivités locales sont en première ligne

**VIOLENCES URBAINES** Le coût des véhicules incendiés reste limité. En revanche, les collectivités locales sont plus touchées, ce qui laisse présager un raidissement accru des assureurs sur ce marché.

Ils sont vigilants, mais pas inquiets. Le 14 novembre, les assureurs estimaient le coût des dommages liés aux violences urbaines à 200 M€, dont 20 M€ pour les 8 700 véhicules brûlés (chiffres FFSA). Comparé aux 14 Md€ d'indemnisations versées en 2004 au titre de la garantie automobile, le phénomène ne devrait donc pas peser sur les tarifs 2006. Le seul assureur à s'alarmer est la Smacl, spécialiste des collectivités locales, qui évalue à 250 M€ le coût des dommages subis par les collectivités locales, dont 60 M€ à sa charge, car la mutuelle assure la moitié des communes de Seine-Saint-Denis et 80 % des villes de plus de 20 000 habitants.

#### Collectivités locales : la situation empire

La mutuelle en appelle à l'État pour assumer dès maintenant « ce qui, à l'évidence, dépasse de très loin la compétence, la responsabilité et les moyens des collectivités locales ». Elle demande la création



Roubaix, 10 novembre. Face à la dégradation des bâtiments communaux, le président de la Smacl lance un appel aux maires pour une mobilisation à Niort le 19 novembre.

d'un dispositif pérenne et global pour traiter ce phénomène, qu'elle considère comme structurel (lire aussi le « Débat », p. 27).

Également spécialisé dans l'assurance des collectivités locales, Christian Grillet, qui dirige le cabinet Assurances Sécurité à Lille et à

Valenciennes, estime à 1 M€ le montant des dommages qu'il devra supporter. « Nous avons enregistré de nombreux sinistres : des véhicules incendiés, cinq à Évreux, huit à Grenoble, trois à Évry, un atelier municipal à Waziers, un bâtiment à Lallaing, un enfant brûlé au deuxième degré par un cocktail Molotov lancé contre un bus à Douai et un bus brûlé. » Des contacts ont été pris avec les élus pour que soient mis en place des moyens de gardiennage, notamment pour les transports urbains. Mais, selon lui, ces violences ne vont pas améliorer le système d'assurance des collectivités locales – certaines se heurtaient déjà à des fins de non-recevoir.

### CHIFFRES

#### LA FACTURE POUR LES ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS RESTE À ÉVALUER

- **AGF** : 145 véhicules (entre 1,5 et 2 M€ si les trois quarts sont assurés en incendie), une dizaine de commerces et de bâtiments publics.
- **Axa** : 500 véhicules, dont 200 pour Direct assurances (coût moyen par véhicule de 4 000 €), 50 déclarations en MRH et multiprofessionnelle, 20 déclarations de collectivités locales (25 M€).
- **Azur-GMF** : 239 véhicules, 5 déclarations en MRH.
- **Groupama** : 130 véhicules, quelques collectivités locales et entreprises (coût global entre 9 et 10 M€).
- **Maaf** : 736 véhicules (2,2 M€), quelques déclarations en habitation et commerces.
- **Macif** : 1 300 véhicules (5 M€), quelques dizaines de bâtiments, une trentaine de commerces.
- **Maif** : 652 véhicules (2 M€), 130 dégradations d'habitations et de locaux associatifs ou scolaires.
- **MMA** : 200 véhicules (600 k€), plusieurs écoles (2 M€).
- **Matmut** : 500 véhicules, 30 habitations.

#### Les franchises sautent avec circonspection

Les mutuelles du Gema, elles, se sont engagées à ne pas appliquer de franchise et à indemniser leurs sociétaires même s'ils n'ont pas souscrit la garantie incendie. La Macif a décidé d'instaurer un plancher d'indemnisation à 1 600 €, la Matmut à 1 650 €, après exper-